

## État civil

### NAISSANCES

- BOZDEMIR Jade Jale
- BOUSQUET Gaétan
- BOYER Adrien Cédric
- THÉVENIAUD Paul Léo
- LESAGE Maxime Dominique Patrick
- ISCHARD Mathis Mathias
- KRASNIQI Avni
- LIÇO Frensi
- DE FREITAS Tiago
- HODZA Alem
- MOULIN Léa
- REBOISSON Quentin
- LEROY Charlotte Auréline Sarah
- PEREIRA Lénaëlle Marie
- ORGAESIAN Elen
- DA COSTA Élisa
- BUFFAULT Pauline Hélène Corrine
- SESMAT Guillaume Marc Marie
- BOUZZOUZ Assia

### DÉCÈS

- PENICAUD Marcelle
- ROUCHON Roger Mari Gilbert
- FABRE Bernard Marcel
- LU Truyen Vi
- AGNOUX veuve CZEKALSKI Thérèse
- LACOMBE Jean
- BUISSON André
- GASHI Nexhmije
- FALLUT Gilbert
- ARNAUD épouse LAUVERGNE Yvette Jeanne Lucete
- AUBERT veuve VIEIRA Marie Jeanne Antoinette
- PANGOT veuve BERGER Marthe Michelle
- GUILLON-COTTARD Marcel René
- LAURENT Jean-Baptiste Edmond
- MARTIN veuve CHARRIER Angèle Alice
- ESCULIER Jean Pierre Aldéric
- LOURENÇO DA PIEDADE Albertina
- BATIFOULIER veuve BATISSE Josette Marcelle Élisabeth
- GOULOUAND veuve NEVORET Lucienne Françoise
- PFISTER Marie Alphonse Paul
- RODDE Élie Jean Marie

### MARIAGES

- M. Sylvain BERGER et Mlle Maria Gracia TEIXEIRA
- M. Ludovic Lucien Maurice LAMADON et Mlle Nadège Aurélie BOREL
- M. Guillaume Julien Maurice JALLUT et Mlle Estelle Isabelle MARQUET
- M. David Christian GRANGIS et Mlle Aurélie Dominique LHERBEIL
- M. Joao MARTINS et Mlle Solène MOITRON

# Les festivités à Cébazat



Cébazat a ouvert ses festivités les 13 et 14 juillet dans le cadre de la Fête nationale. Un programme haut en couleurs atten-

l'arc-en-ciel. Le défilé chatoyant ne faisait qu'ouvrir les festivités. La foule s'est éparpillée dans le parc afin d'y admirer, comme de



coutume, le feu d'artifice qui a illuminé le ciel. Ce spectacle pyrotechnique sonorisé a présenté de belles nouveautés qui ont enchanté le public venu en masse.

Pour clore la soirée, les bénévoles du Comité des fêtes proposaient un bal populaire, entraîné par un orchestre qui a joué jusque tard dans la nuit.

Les valse, tangos, salsas, etc. se sont succédé jusqu'à épuisement.

Le cœur de la cité a accueilli une foule incommensurable dans ses charmantes ruelles lors de la retraite aux flambeaux, emmenée par la fanfare et les pompiers bénévoles de Cébazat. Les lampions déambulaient sous les fenêtres des Cébazais, colorant le bourg des couleurs de

Le 14 juillet, les enfants étaient conviés à participer au lâcher de ballons qui donne toute sa dimension à cette fête et à ses valeurs.

Des centaines de ballons tricolores ont coloré le ciel, envolés pour un parcours encore inconnu.

Des centaines de ballons tricolores ont coloré le ciel, envolés pour un parcours encore inconnu. ■



**STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ.** Un horodateur non payant a été installé pont des Perches afin de limiter et de contrôler le stationnement sur cet espace très fréquenté. Le nouveau système, mis en place récemment, permet une réelle rotation des véhicules à la journée. L'horodateur gratuit donne un droit de stationnement de 30 minutes par jour à chaque usager : il suffit aux utilisateurs de se munir d'un ticket en enregistrant dans l'appareil le numéro d'immatriculation du véhicule. Le but n'est pas de diminuer la mobilité mais de permettre aux personnes qui fréquentent les commerces de proximité de trouver une place rapidement, supprimant les voitures qui monopolisent les emplacements à la journée. L'objectif est de rendre accessibles à tous le centre-ville et l'espace public et d'y faire vivre les commerces.

Le stationnement est réglementé du lundi au vendredi de 6 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h et le samedi de 6 h 30 à 12 h 30.